Le coefficient de conversion du gaz naturel est utilisé pour transformer les volumes de gaz mesurés par le compteur (en mètres cubes, m^3) en énergie réellement consommée (en kilowattheures, kWh). Ce coefficient tient compte notamment du pouvoir calorifique du gaz et des conditions de pression et de température. Il permet ainsi d'obtenir une facturation basée sur l'énergie consommée et non simplement sur le volume de gaz.